



# Les idées et les opinions philosophique de Jean-Jacques Rousseau

Naveen Singh

Research Scholar

Department of French Studies

Banaras Hindu University, Varanasi

## Abstrait :

Jean-Jacques Rousseau, éminent penseur des Lumières, était peut-être le plus célèbre pour son appel à « l'état de nature » comme idéal à la lumière duquel les distorsions générales de la société moderne pouvaient être mesurées et des remèdes proposés. Rousseau était un critique passionné de ce qu'il percevait comme l'artifice, la fausse conscience et l'inégalité de la société moderne, et il préconisait fortement la nécessité de retrouver le sentiment naturel, la vertu, la compassion naturelle, la liberté et l'égalité. Il a placé une telle confiance dans la « nature » parce qu'il faisait confiance au Dieu de la nature. Les écrits de Rousseau ont été extrêmement efficaces en raison de son affirmation passionnée de la souveraineté populaire. Son appel aux masses visait une solution aux maux dont souffrait alors le corps politique français. Il n'était pas d'accord avec les idées de réforme modérée en France. Il était pour l'abolition totale des privilèges et voulait que l'égalité des droits soit étendue aux classes moyennes et inférieures. Ses idéaux visaient la démocratie directe et l'égalité. Par ses écrits, Rousseau a exigé une reconstruction radicale de l'ordre social et politique et conduit logiquement à la Révolution française.

**Mots-clés :** Nature humaine, état de nature, inégalité, souverain, volonté générale, état, gouvernement, liberté, droits individuels.

## Introduction :

Né calviniste, Rousseau s'est converti au catholicisme en tant que jeune homme et a adopté plus tard des vues déistes rejetant la religion révélée en faveur de la « religion naturelle » basée sur la preuve de l'existence de Dieu que la raison discerne dans l'ordre et l'harmonie merveilleux du système de la nature. Il a élaboré en détail un programme éducatif visant à protéger les sentiments naturels et la vertu croissante des jeunes en leur demandant d'aborder les défis et les contraintes posés par l'environnement naturel, plutôt que l'aliénation, les préjugés et la compétitivité que leur impose la société. Au cours de ses dernières années de vie, il s'est tourné pour le confort vers l'étude de la botanique et la marche à la campagne. Son dernier livre, Les Rêveries du

promeneur solitaire (1782) décrit des périodes extatiques de contemplation directe du « grand spectacle » de la création. Cet ouvrage a été largement lu et a donné une impulsion à la vénération générale du Mouvement romantique pour la nature et à la célébration d'un sentiment naturel. Rousseau était une figure charnière du XVIIIe siècle dont les écrits ont beaucoup contribué à populariser un sens croissant de vénération pour la nature.

Rousseau a clôturé sa carrière littéraire en écrivant ses « Les Confessions ». Le contrat social est un court ouvrage divisé en quatre livres. Dans le deuxième chapitre du livre, il fait la fameuse phrase « L'homme est né libre, et partout il est enchaîné. » Malgré ses années de vagabondage non désagréable, Rousseau représentait dans le goût et la morale la capacité sentimentale de la classe moyenne inférieure.

Dans le « *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* », Rousseau s'est engagé à montrer quelle était la nature de l'homme et l'état de nature. Il est d'accord avec Platon pour croire que la nature humaine est essentiellement bonne. Selon lui, la nature a doté l'homme de deux instincts primordiaux : l'intérêt personnel et la pitié. L'individu, par conséquent, dans l'état de nature ne peut être « bon ou mauvais, vertueux ou vicieux. Mais il ajuste la possibilité d'un affrontement ou d'un conflit entre ces deux instincts en développant un sentiment connu sous le nom de conscience. Mais la conscience a besoin d'un guide qui entre dans l'homme sous la forme de la raison. La raison guide la conscience en déterminant ce qui est bien et ce qui est mal. La raison et la conscience permettent à l'homme d'établir une harmonie entre ses instincts d'autrui et d'autrui. Le destin de l'homme est de perfectionner sa nature à travers la raison et la société. Tant qu'un homme suit ses instincts naturels, il est bon et lorsque ses instincts primaires sont déformés ou supprimés, il devient mauvais. Un mauvais environnement social fait qu'un homme laisse son amour-propre dégénérer en fierté. Par conséquent, l'orgueil domine la raison d'un homme et pervertit sa vraie nature. Pour revenir à la nature, un homme doit renoncer à l'orgueil. La fierté est générée par l'art et la culture dégénérés d'une société artificielle. Ainsi, pour Rousseau, « un homme qui pense est un animal dépravé ». La liberté ou la liberté de choix est un cadeau de la nature et par un prix, l'homme de choix peut transformer sa nature et réaliser sa vraie nature ou sa vraie volonté. Pour Rousseau, l'état naturel a toujours été meilleur que l'état civil. Il rejette spécifiquement les vues de Hobbes sur l'état de la nature dans lequel l'homme doit être méchant. Il affirme que le sentiment de compassion de l'homme est le sentiment originel dont découlent toutes les vertus ultérieures.

Contre Hobbes, Rousseau a apporté le point pertinent que les hommes se battent non comme des individus détachés mais comme des citoyens et des sujets. L'homme naturel de Rousseau, son noble sauvage, menait une vie solitaire, heureuse et insouciant. Sa vie était d'une félicité idyllique. Pour lui, les hommes à l'état de nature vivaient « une vie libre, saine, honnête et heureuse ». Tout ce qu'ils avaient besoin de savoir, la nature leur a appris ; et tout ce dont ils avaient besoin pour posséder ou utiliser, la nature fournie. Il se sentait libre et égal, indépendant, soutenu et autosuffisant. C'était un être non social, inconnu du bien ou du mal ou de la peur. Il n'a ni famille ni propriété et est libre de l'influence corrompue du commerce et de l'industrie. Vivant dans cet état de sauvagerie heureuse, l'homme jouissait d'une égalité substantielle.

Le noble sauvage était dans un état de paradis avant l'entrée du serpent - propriété privée. L'institution de la propriété privée fréquentait les institutions de la famille. Cela a créé de la jalousie parmi les êtres humains et a donné lieu à des inégalités. Cela a conduit les riches à persuader les faibles de créer un État pour protéger les faibles. Mais en réalité, il s'agissait de perpétuer et de légitimer la domination des riches sur les pauvres. Telle est l'origine des droits et de l'esclavage, etc. et de la promulgation des lois et de la mise en place du gouvernement. La société civile apporte donc inégalité et esclavage et cette domination d'un homme sur un autre. Le seul salut de cet état n'est pas de « retourner à la nature, mais de trouver des principes d'obligation politique qui réconcilieraient autorité et liberté. Il supprime également les inégalités et fournit une base pour la justice pure et le droit naturel et apporte les avantages de l'état de nature pré-politique.

Dans le contrat social, Rousseau montre la voie de la transformation de la société contemporaine. Pour que les hommes soient libres et égaux comme ils l'étaient à l'état de nature. Pour Rousseau, la perfection de la nature de l'homme par sa raison et par la société est le destin de l'homme. La raison n'harmonise pas seulement les instincts, mais les développe également. Cependant, au moment où Rousseau en est venu à rédiger le « *Du contrat social* », il a reconnu l'impossibilité d'un retour à la nature dans la société civile. Ainsi, il se fixe une forme d'association dans laquelle chacun, en s'unissant à tous, peut encore obéir seul, et rester aussi libre qu'avant. Selon Rousseau, la réconciliation entre la liberté de l'homme et l'autorité de l'État peut se faire. Pour lui, l'égalité était préservée par chacun qui se donnait sans réserve à l'ensemble de la communauté - abandonnait tous ses droits et libertés. Mais en se donnant à la communauté dans son ensemble, chacun ne s'est donné à personne en particulier. Ainsi, la liberté a-t-elle été préservée. Venir à la société politique, par conséquent, chaque membre « met sa personne et tout son pouvoir en commun sous la direction suprême de la « volonté générale ». En leur qualité d'entreprise, ils reçoivent chaque membre comme une partie individuelle de l'ensemble. Ainsi, C. C. Maxey observe, mélangeant les théories du contrat social de Hobbes et Locke, suivant Hobbes dans la doctrine de l'aliénation complète et Locke dans la doctrine du consentement populaire, Rousseau avait « développé une théorie que la logique pouvait facilement réfuter mais ne pouvait pas démolir ».

Dans l'idée de Rousseau « Du Contrat Social », le peuple par contrat mutuel avait aliéné toutes ses libertés, mais pas à un supérieur humain défini. Ils avaient transféré leur liberté d'eux-mêmes en tant qu'individus à eux-mêmes collectivement. Chacun était une partie égale et indivisible de l'entité corporative et le souverain était la volonté générale. Pour Rousseau, l'individu, bien que totalement absorbé dans l'État, reste libre du fait même que l'État et l'individu sont inséparables. Pour lui, par le contrat social, l'homme ne s'abandonne pas complètement à un souverain, mais « chacun se donnant à tous, ne se donne à personne ».

Selon Rousseau, chaque individu contractant entre dans deux relations, c'est-à-dire qu'en tant que membre du souverain il est lié à d'autres individus co-souverains, et en tant que membre de l'État, il est lié au souverain. Pour que le contrat social ne prouve pas une formule vide, il comprend la compréhension tacite que quiconque refuse d'obéir à la Volonté générale sera contraint à l'obéissance ou, selon ses propres termes, « forcé d'être libre » par l'ensemble des citoyens.

La conception Rousseau du contrat social conduit à la souveraineté du peuple. Il fait la distinction entre l'État et le gouvernement et situe la souveraineté dans la volonté générale. Le contrat social fait de l'individu un citoyen et substitue la justice à l'instinct et le droit à l'appétit. Il change la possession en propriété et la liberté naturelle en liberté civile. Pour lui, le contrat n'est pas un événement isolé, mais un processus continu impliquant une participation continue à la volonté générale. Par conséquent, cela implique le consentement continu de l'individu aux actes de l'État. Elle transforme un homme « d'animal stupide et limité » en « être intelligent et homme » par une participation constante à la formation de la Volonté Générale.

*« Le principe de la vie politique est l'autorité souveraine. Le pouvoir législatif est le cœur de l'État ; le pouvoir exécutif est son cerveau » –Rousseau.*

Rousseau comme Locke distingue l'État et le gouvernement. Pour lui, l'État est le Commonwealth en tant qu'ensemble juridique. Il est souverain et suprême. Le gouvernement n'est qu'un « organe intermédiaire mis en place entre les sujets et le souverain, pour assurer leur correspondance mutuelle, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté, tant civile que politique ». Le pouvoir législatif appartient au peuple et ne fait pas partie du gouvernement. De l'avis de Rousseau, les organes représentatifs peuvent servir d'intendants du peuple, mais ne peuvent pas représenter la volonté générale. La souveraineté étant inaliénable n'admet pas la représentation. Aucun acte d'un organe représentatif ne peut être une loi de fait avant d'avoir été ratifié par le peuple.

Pour Rousseau, le gouvernement se réfère uniquement au directeur général ou à l'administration suprême. « Ainsi, un État désigne la communauté dans son ensemble créée par le pacte social et se manifestant dans la suprême Volonté générale. Alors que « un gouvernement désigne simplement l'individu ou le groupe d'individus qui sont désignés par la communauté pour mettre en œuvre la volonté souveraine ». Pour lui, l'excellence d'un gouvernement réside dans la réalisation correcte de la volonté générale du peuple et puisque différents peuples ont différentes variétés de volonté générale, aucune forme de gouvernement n'est idéale. Un individu peut résister à un mauvais gouvernement mais pas à l'État. Le contrat social ne crée pas le gouvernement mais l'État ou le souverain. Le gouvernement est créé par le degré du souverain. Pour Rousseau, le gouvernement exécutif n'est qu'un pouvoir délégué. Il ne fait pas de lois qui émanent du souverain mais seulement les administrent.

Dans son attitude envers le gouvernement, Rousseau semble avoir été affecté par l'autocratie insupportable et irresponsable de l'ancien régime et la philosophie antimonarchique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La théorie de Rousseau a été décrite comme la substance de Locke développée par la méthode de Hobbes.

On peut dire que l'enseignement de Rousseau n'est qu'un élargissement du canal creusé par Locke parce qu'il est influencé par la théorie du consentement de Locke. Par son concept de la volonté générale, Rousseau prévoit un consentement continu et s'oppose à la tyrannie de la majorité. De plus, Rousseau, comme Locke, croit en un gouvernement limité. Et tandis que Locke est pour la liberté de l'individu, Rousseau concilie la liberté de l'individu avec l'autorité de l'État.

Pour Rousseau, toute forme de gouvernement trouve son origine dans une démocratie directe et pure, et qu'aucun gouvernement ne peut avoir un fondement juridique infaisable. Selon lui, le peuple souverain s'est réuni pour instituer le gouvernement, d'abord voter qu'une certaine forme de gouvernement soit instituée et ensuite voter que certaines personnes soient nommées aux fonctions ainsi créées. Il distingue les deux actes en disant que le premier vote exprime la volonté générale et fait loi, tandis que le second vote représente un simple décret gouvernemental.

Rousseau a adopté la méthode habituelle de classification des gouvernements en aristocratie monarchique, démocratie et formes mixtes. Il croyait avec Montesquieu que les conditions sociales, économiques et physiques d'un pays avaient beaucoup à voir avec sa forme de gouvernement. Pour lui, la démocratie était une démocratie dans laquelle l'assemblée souveraine était le législateur aussi bien que l'administrateur. Il ne pense pas qu'une forme de gouvernement en particulier soit absolument la meilleure, car il a estimé que chaque forme de gouvernement pouvait être particulièrement adaptée à un ensemble particulier de conditions. Rousseau a été influencé par les théories économiques actuelles pour croire qu'une population croissante était un bon indice d'un bon gouvernement.

Rousseau soutient qu'en pratique, dans une démocratie, la volonté de la majorité représente la volonté générale et la minorité est libre de suivre la volonté générale. Parce qu'au moment de la législation, ce qui est demandé n'est pas si une loi particulière est ou n'est pas approuvée par la minorité, mais si la loi est conforme ou non à la volonté générale. Pour Rousseau, le déclin et la mort du corps politique sont inévitables car le gouvernement tend sans cesse à envahir la sphère de souveraineté qui consiste à substituer la volonté des magistrats à la volonté générale. Il y a aussi la tendance du gouvernement à passer de la démocratie à l'aristocratie et de là à la monarchie. « Le corps politique, ainsi que le corps humain, commence à mourir à sa naissance et porte en lui les causes de sa destruction », a-t-il déclaré.

Avant Rousseau, la doctrine classique de Platon et d'Aristote mettait l'accent sur le bon gouvernement aux dépens de l'autonomie gouvernementale. En ce sens, « Rousseau est le premier écrivain moderne à tenter, pas toujours avec succès, de synthétiser » le bon gouvernement avec l'autonomie gouvernementale dans le concept clé de la volonté générale ; la réalisation de ce qui est le mieux pour la communauté ne suffit pas ; il doit aussi être voulu par la communauté.

*« Pour lui, la liberté, c'est renoncer à être un homme, renoncer aux droits de l'humanité, et même à ses devoirs... retirer la liberté, de sa volonté, c'est retirer toute moralité de ses actes. » - Rousseau*

Rousseau adopte la théorie des droits de la personnalité. L'individu est libre dans l'État car il ne cède pas ses droits à une autorité extérieure mais à une personne morale dont il est membre. Toute restriction à la liberté de l'individu lui est auto-imposée. « L'obéissance à une loi que nous nous prescrivons est la liberté ». Les droits à la liberté, à l'égalité et à la propriété sont des droits du citoyen et non comme avec Locke, les droits innés et inhérents de l'individu. Pour Rousseau, la liberté est la liberté civile et non la liberté naturelle. Les hommes sont égaux par la loi et non par la nature. « Dans la communauté, les hommes acquièrent d'abord la

liberté civile, qui est un droit moral et non pas simplement la liberté naturelle qui, par une figure de style, pourrait être attribuée à un animal solitaire » (Sabine).

### Rousseau - Libéral ou totalitaire ?

Selon Vaughan, « un asserter sévère des États, d'un côté, un jury champion de l'individu de l'autre, il (Rousseau) ne pourrait jamais se résoudre à sacrifier entièrement l'un à l'autre ».

### Rousseau en tant que libéral :

1. Sa réponse au problème « Les arts et les sciences ont-ils conféré des avantages à l'humanité ? » - Rousseau soulignant comment il corrompait l'individu - l'individualisme.

2. Discours sur les inégalités

3. « Emile » - l'élève doit être éduqué pour lui-même. On lui apprendra à se considérer toujours comme une fin et jamais comme un moyen.

4. Il n'est jamais juste de nuire à une âme humaine au profit d'autrui.

5. Critique du point de vue hégélien, « tout devient légitime, voire vertueux, au nom de la sécurité publique. Selon Rousseau, « la sécurité publique n'est rien à moins que l'individu ne jouisse de la sécurité ».

6. Critique du point de vue d'Aristote ; L'homme ne peut être servilement naturel que s'il a d'abord été fait esclave contre la nature.

7. Son amour de la liberté.

8. Le véritable fondement de l'obligation politique est le consentement du gouvernement. Le gouvernement est un agent, le peuple est la source de l'autorité politique.

9. Pourquoi une société s'est-elle formée ?

Selon Morley, Rousseau est l'individualiste extrême, le dernier et le plus grand des théoriciens politiques individualistes.

### Conclusion :

Du côté de la théorie pure, le service le plus distinctif de Rousseau était sa doctrine de la souveraineté. Mais quelque part Rousseau n'a pas réussi à prouver que la souveraineté de la communauté n'était pas plus compatible avec la liberté individuelle que la souveraineté d'un monarque ou d'une oligarchie. Rousseau est la figure clé du développement de la pensée démocratique. Les penseurs politiques de Platon avaient considéré la démocratie avec suspicion. Ils considéraient la démocratie comme la règle de la foule. C'est Rousseau qui a développé le concept de souveraineté du peuple. Ainsi, il a profondément changé la façon dont nous nous

considérons en tant qu'êtres humains. Rousseau a fourni une excellente analyse de la nature humaine en politique. Il a rejeté l'idée à la fois de la sociabilité naturelle et de l'égoïsme de la nature humaine. L'individu et l'État sont deux thèmes de la théorie politique de Rousseau. Tous deux étaient à la fois souverains. Voir Rousseau comme un individualiste ou totalitaire serait faire une injustice à la nature complexe de sa philosophie politique. Ce qui a émergé, c'est l'individualisme radical d'une part et l'autoritarisme sans compromis d'autre part. Son individualisme n'était pas dans le sens d'une immunité de l'État mais coextensive de l'État. En ce sens, on pourrait dire que Rousseau a compris le problème central auquel les individus sont confrontés dans la société : comment concilier les intérêts individuels avec ceux de la société. Il était indéniable que la théorie politique de Rousseau était l'une des théories les plus novatrices, originales et brillamment argumentées de toute l'histoire de la philosophie politique. Il était un puissant représentant de l'égalité humaine et est naturellement devenu l'apôtre de la grande Révolution française de 1871. Sa pensée est complexe, subtile et originale, et il est parmi les penseurs les plus influents des temps modernes.

#### Bibliographie:

- Rousseau and the problem of human relations by John M. Warner Published by The Pennsylvania State University Press.
- The Social Contract and Discourses Translated and introduction by G.D.H Cole Published by J.M Dent & Sons Ltd, London
- Discourse on the origin of Inequality of J.J. Rousseau by Dover Publication, INC.
- Rousseau's Critique of Economic Inequality by FREDERICK NEUHOUSER 2013 Wiley Periodicals, Inc. *Philosophy & Public Affairs* 41, no. 3
- Encyclopaedia of Religion and Nature (London & New York: Continuum, 2005) Edited by Bron Taylor